



Enseignement Secondaire Catholique Cinacien

INSTITUT DE LA PROVIDENCE

Rue Piconette, 1

5590 CINEY

083/234.382

Numéro FASE : 2808

La période d'inscription en 1^{ère} secondaire va bientôt débuter. Le 25 janvier 2019, au plus tard, l'école primaire de votre enfant vous transmettra le formulaire unique d'inscription (FUI). Conservez précieusement ce document, vous devrez le remettre au moment de l'inscription.

Pour vous guider, voici les étapes importantes à retenir:

Phase I:

Du lundi 11 février au vendredi 1er mars inclus: période d'enregistrement des demandes d'inscription. Vous remettez le FUI complété, daté et signé (volet général+volet confidentiel) au moment de l'inscription dans l'école de votre choix.

Durant ces premières semaines, l'ordre de réception des demandes d'inscription dans les écoles est sans importance.

Du 2 mars au 28 avril inclus, aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée.

Phase II:

A partir du lundi 29 avril et si ce n'est pas encore fait, il est toujours possible d'inscrire votre enfant en 1^{ère} année dans une école où il reste des places disponibles.

Inscription:

Pour une inscription au sein de notre établissement, merci de vous présenter au secrétariat muni de ces documents et de la carte d'identité pendant les heures d'ouverture de l'école ou sur rendez-vous.

- du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
- le mercredi de 8h15 à 14h30.

Dès la validation des inscriptions par la CIRI, l'école secondaire vous envoie une confirmation d'inscription.

Une soirée d'information et de présentation du premier degré destinée aux parents et enfants de 6^{ème} primaire se déroulera le **vendredi 1er février de 17h à 20h.**

Si vous désirez rencontrer la Direction ou les coordinatrices dès à présent afin d'obtenir différents renseignements quant à notre projet, nos options, ou encore l'enseignement par immersion linguistique en anglais, vous pouvez obtenir un rendez-vous via le secrétariat de l'école au 083/234.380 ou via l'adresse suivante 1erdegre@ipciney.be

Nous espérons que vous ferez confiance à l'Institut de la Providence pour la poursuite de la scolarité de vos enfants !